

RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL (PDR)

« CALVADOS, MANCHE, ORNE » EN 2022

RESUME A L'INTENTION DES CITOYENS

Le FEADER, fonds européen agricole et de développement rural, est doté de 627,7 millions d'Euros en Normandie pour la période 2014-2022, dont 491,2 pour les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne. Un rééquilibrage a été effectué entre les PDR Calvados, Manche, Orne et Eure, Seine-Maritime pour harmoniser les possibilités de financement. Fin 2022, 91% du FEADER a été programmé, et 73% des fonds ont été versés aux bénéficiaires.

Le Plan de relance européen, lancé suite à la crise sanitaire liée à la COVID 19, a permis d'allouer 48 millions supplémentaires au PDR Calvados, Manche, Orne en 2021. Ces financements sont dédiés spécifiquement à des investissements dans l'économie – notamment agricole – et pour la préservation de l'environnement. 56% de cette somme sont engagés au 31/12/2022.

Depuis 2014, 7 800 projets ont été soutenus sur l'ensemble du territoire du Calvados, de la Manche et de l'Orne, dans tous les dispositifs liés à l'agriculture et au développement local. De plus, 2 900 agriculteurs engagés dans des pratiques environnementales et 1 500 agriculteurs bio ont reçu une aide européenne.

L'année 2022 est la dernière année officielle du PDR 2014-2022, mais le programme dispose de 3 années supplémentaires, jusqu'en 2025, pour financer les projets en cours ou en retenir de nouveaux. La nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) européenne démarre en 2023 pour la période 2023-2027 et ses nouveaux dispositifs vont être progressivement déployés.

Chiffres clés :

- **FEADER : 491,2 millions d'euros** (475 millions pour 2014-2022 + 16,2 millions ajoutés en 2022 dont 7,3 venant du PDR Eure, Seine-Maritime)
- Taux de programmation des projets : **91 %**
- Taux de paiement des bénéficiaires : **73 %**
- **445 millions d'euros** investis dans l'agriculture depuis 2014
- **9%** de la Surface Agricole Utile en agriculture biologique
- **40 plans de gestion (ou DocOb) des sites Natura 2000**
- **12 pôles de santé**, offrant un accès aux soins à **449 000** personnes en zone rurale
- **627 projets LEADER** pour le développement rural ayant reçu un paiement FEADER

Le FEADER, c'est :

- le fonds de l'Union européenne qui accompagne la mise en œuvre de la Politique Agricole Commune (PAC). En France, il est géré au niveau régional, selon des programmes adaptés aux territoires. En Normandie, le FEADER bénéficie en grande partie à la modernisation de l'agriculture, au maintien des prairies et à la redynamisation des zones rurales.
- un fonds géré dans un programme comportant 3 volets : l'aide à l'agriculture, la restauration et la préservation de l'environnement, le développement des zones rurales.

L'Europe investit dans les zones rurales

ZOOM SUR QUELQUES DISPOSITIFS PHARES

INVESTISSEMENTS DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES POUR UNE TRIPLE PERFORMANCE ECONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Objectif : Améliorer la performance et la durabilité des exploitations agricoles

- ✓ Dans toute la Normandie, **3 800 exploitations agricoles** ont obtenu des financements pour investir et améliorer leur performance économique, sociale et environnementale, soit environ 1 sur 7

Pour les trois départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne, 2 300 fermes ont obtenu au moins une fois une subvention, d'un montant moyen de 50 000 €. Au total, plus de 110 millions d'euros auront été consacrés par le FEADER à l'investissement dans l'agriculture sur ce territoire, dont 26,6 millions grâce à une aide exceptionnelle du Plan de relance européen.

Exemple : Cédric et Peggy Malbranche ont repris la ferme familiale à Moyaux (14) et créé leur EARL en 2017. Depuis 5 ans, ils se sont engagés dans la diversification des activités d'une exploitation à l'origine centrée sur la production de viande bovine, de lait et de pommes AOC.

Outre la Dotation Jeunes agriculteurs, ils ont obtenu 143 000 € de subventions pour 3 projets d'investissement, avec un financement allant de 30 à 50% des coûts engagés : construction et aménagement de poulaillers Label Rouge, achat d'une ramasseuse à pommes, construction d'un bâtiment pour les bovins et le stockage du fourrage. Pour le dernier projet, décidé en 2022, la subvention (19 815 €) est en totalité financée par le Plan de relance européen.



Aujourd'hui, l'exploitation dispose de 89 ha dont 32 ha en herbe et 13 ha de vergers, s'investit dans les énergies renouvelables et accueille des stagiaires en formation. L'amélioration des conditions de travail et la diversification des activités devraient assurer la pérennité de l'exploitation agricole dans les années à venir.

INVESTISSEMENTS DANS LES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

Objectif : Soutenir les PME normandes qui valorisent et commercialisent les productions agricoles locales

- ✓ **97 projets** ont obtenu un financement du FEADER (dont 68 dans le Calvados, la Manche et l'Orne). 7,3 millions d'Euros de FEADER ont été versés pour un total d'investissements de près de 45 millions.

Exemple de projet : Création d'une unité de transformation laitière à Rémalard dans le Perche Ornaïs



<https://www.purperche.fr/>

La SAS Pur Perche a été créée en 2018 par cinq éleveurs de vaches laitières désireux de reprendre la maîtrise de leur production et de la vente de leurs produits, dans le respect du bien-être animal et la préservation des prairies et des haies au sein du Parc Naturel du Perche.

En 2021, ils se sont engagés dans la construction d'une unité de commercialisation et de fabrication de produits laitiers : beurre, fromages, crème, yaourts. Le bâtiment est construit à Rémalard (61) avec le soutien de la Communauté de communes, du Département et de l'Etat. L'aménagement intérieur et l'acquisition des matériels ont obtenu un financement de 594 800 € (Région : 220 100 €, FEADER : 374 700 €), soit 30% du coût prévu. Les premiers yaourts vont être produits et commercialisés en 2023.

SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE EN MILIEU RURAL

Objectif : Protéger les espaces naturels et restaurer les écosystèmes favorables à la biodiversité

- ✓ Environ **870 projets** ont obtenu un financement du FEADER à l'échelle de la Normandie, des îles Chausey (50) jusqu'au bassin versant de l'Yères (76). 11,4 millions d'Euros de FEADER ont été versés.

L'ampleur de l'enjeu de freiner l'érosion de la biodiversité, en Normandie comme au niveau européen, impose de multiplier les actions pour restaurer les milieux naturels et mobiliser l'ensemble de la population, que ce soit par l'accompagnement de certains publics spécifiques, - élus, décideurs, techniciens en charge de la gestion d'espaces naturels -, ou par la sensibilisation du grand public.

Exemple : La protection du gravelot à collier interrompu, par le Groupe Ornithologique Normand

<https://www.gonm.org/index.php?post/670>



Le gravelot à collier interrompu est un petit limicole vivant sur les plages qui se nourrit des insectes qu'il trouve dans la laisse de mer. Sa nidification, camouflée sur le sable, est très exposée aux piétinements des promeneurs et aux chiens.

Depuis 2014, le groupe ornithologique normand mène un plan d'actions pour sensibiliser le public, améliorer la connaissance de cette espèce et mesurer son évolution : panneaux explicatifs, protection des nids, engagement des communes pour limiter l'accès à certaines parties de la plage.

Le bilan réalisé dans le Calvados en 2022 montre que là où des actions sont menées, le taux de nids aboutissant à un poussin survivant jusqu'à l'envol atteint 0,6 contre une moyenne départementale de 0,3. Pour ces actions, le Groupe ornithologique normand a bénéficié de 3 subventions depuis 2016, pour un total de 214 876 € (Région : 79 504 €, FEADER : 135 372 €).

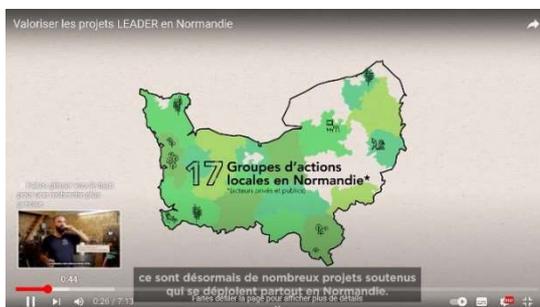
LEADER (LIAISON ENTRE ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE RURALE)

Objectif : Financer des stratégies et des programmes d'actions portés par des territoires ruraux

- ✓ **777 projets** LEADER ont reçu un premier paiement, soit 20 millions d'euros de FEADER versés à l'échelle de toute la Normandie
- ✓ **99,9%** de la population résidant sur un territoire LEADER a bénéficié au moins une fois d'un projet LEADER, directement ou indirectement

LEADER est un programme de soutien aux territoires ruraux cofinancé par l'Union européenne. Il est déployé au niveau local dans une stratégie de développement définie par les acteurs publics et privés du territoire

Des vidéos (<https://www.reseaurural.fr/region/normandie>) ont été réalisées pour valoriser les projets LEADER, tels que :



- le lancement d'une micro-brasserie (La Moussette) à Hauteville-sur-Mer dans la Manche,
- une application de réalité virtuelle pour un parcours touristique à Bayeux dans le Calvados,
- une offre d'utilitaires électriques pour la mobilité douce dans le Perche ornais.

Retrouvez le PDR 2014-2022 et le bilan complet 2014-2022
(Rapport Annuel de mise en Œuvre) sur le site :
<https://www.europe-en-normandie.eu/>

Plus d'information sur la Politique agricole commune sur :
<https://agriculture.gouv.fr/la-nouvelle-pac-2023-2027>

et sur les nouveaux dispositifs régionaux :
<https://www.normandie.fr/aides-regionales>